

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Reçu
N° 217
Don
26081750

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
17 JUIN 2026
DU CRABANT WALLON
Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/06/2026 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : **0412 935 235**

Nom

(en entier) : **LA VITAMINE Z**

(en abrégé) :

Forme légale : **ASBL**Adresse complète du siège : **Avenue des Déportés, 79 à 1300 Wavre****Objet de l'acte : Nomination de mandat au sein de l'OA**

PV de l'Assemblée Générale du 29 mai 2026

De Maison des Jeunes de Wavre « La Vitamine Z » ASBL

Lieu de la réunion : MJ Vitamine Z – avenue des Déportés, 79 à 1300 Wavre

Heure : 18h

Membres présents : Gilles Herpigny, Flavie Vande Brande, Elisabeth Neusy, Oscar Devroe, Lila POLEUR, Axel LALIEU, Florence Ipers

Membres excusés : /

Membres invités : Sandra Marchal, l'équipe d'animation, 10 jeunes

Membres absents : Marie Devroe

Procurations valides : Marie Devroe à Florence Ipers

En conséquence, le nombre de procurations valides est de 1

Tous les membres de l'assemblée ont reçu à temps et à heure la convocation ainsi que l'ordre du jour.

Ordre du jour :

1. Consultation

Points à améliorer

- Plus de subsides pour les projets
- Sensibilisation au recyclage
- Brosse pour les petits cheveux pour l'atelier pimp ton estime (accepté)
- Rafraichir la mascotte
- Vendre de l'eau aromatisé

Points positifs

- Les animateurs et l'ambiance.
- Les animateurs sont accueillants.
 - Les ateliers
- Les HAPPENING
- Le coiffeur (animateur de l'atelier pimp ton estime)
- La présence des gens
 - Les activités
 - Le lieu
- L'ambiance sans conflit ni tabou
- Equipe ambiance familiale
- Bienveillance

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).



•Acceptation sans jugement

Questions à l'O.A.

- A quoi sert le CA ?
- Qu'est-ce qu'un CA ?
- Faut-il avoir 18 ans pour être dans l'OA ?
- Les jeunes peuvent-ils entrer dans l'OA ?
- Est-ce qu'entrer dans l'OA change sa vision de la MJ ?
- Quels sont les différents postes dans le CA ?
- Est-ce que les jeunes de l'OA sont impliqués de la même façon ?
- Comment va la MJ ?

2.Présentation et approbation des comptes 2025 : Approuvé à l'unanimité

3.Présentation et approbation du rapport d'activités 2025 : Approuvé à l'unanimité

4.Présentation et approbation du budget 2026 : Approuvé à l'unanimité

5.Décharge aux administrateurs : Approuvé à l'unanimité

6.Modifications éventuelles du ROI : Approuvé avec possibilité de modification d'un point à approuver par écrit à l'unanimité.

7.Nomination/démission/réélection/révocation de mandats au sein de l'organe d'administration : Raphael est accepté dans le CA. Gilles Herpigny, Elisabeth Neusy et Sophie Van Campen démissionnent.

8.Admission/démission/exclusion de membres de l'AG

9.Approbation du rapport annuel : Approuvé à l'unanimité

10.Modifications statutaires : pas d'application

11.Divers : Remerciements à l'équipe et à la Coordinatrice